



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
22 septembre 2022

OBJET

BUDGET HEBERGEMENT
RESIDENCE
AUTONOMIE DENISE
VIENNET : débat d'orientation
budgétaire pour l'exercice
2023

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 8
votants : 9

DECISION

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage : 06/10/2022

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil d'Administration**

N° 22.33

Séance du 29 septembre 2022

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, M LAPOIRE, M. KURT, M ARNAL, Mme VUILLEMIN, Mme BRECHEMIER, M. DUMONT

Etaient absents : Mme CART GRANDJEAN, M MANZONI, Mme PONCOT, Mme GIRAUD, Mme CHABRIER, Mme LIME VIEILLE, Mme POURET

Secrétaire de séance : Bernard LAPOIRE

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : N. POURET / D GUILLEUX

Première étape du cycle budgétaire, le débat d'orientation (DOB) doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, qui interviendra le 19 octobre 2022.

Suite au débat engagé sur la base du rapport présenté en séance, le conseil d'administration décide à l'unanimité de valider le débat d'orientations budgétaires 2023 de la résidence autonomie Denise Viennet avec une activité prévisionnelle de 11 680 journées et un prix de journée qui est proposé à 21,04€ pour une personne seule et 23.14€ pour un couple..

Le dit-débat est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

